Comité des demandeurs d'exeat A Bobigny le 24 juin 2015

Soutenu par le Snudi FO 93

Monsieur le Directeur Académique de Seine-Saint-Denis,

Nous, enseignants demandeurs d'exeat, sommes venus pour la 7ème fois à la DSDEN de Bobigny. Vous nous avez reçus plusieurs fois en audience avec le Snudi FO 93. Vous n'avez pas pu nous recevoir aujourd'hui. Nous vous déposons la pétition avec 750 signatures.

Nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous rappeler notre demande, avant le groupe de travail CAPD du 2 juillet : Accordez une centaine d'exeat !

**Nos vies sont en danger**

**Nous avons besoin de partir à cause de nos situations médicales et sociales**

**Nous avons besoin de rejoindre nos familles**

**Nous avons de l'ancienneté et avons le droit de partir**

**Nous avons obtenu un exeat l'an dernier pour "*extrême gravité*" et pas cette année...**

Nous n'acceptons pas ces refus et espérons, le 2 juillet, obtenir nos exeat avec une centaine de collègues.

C'est un droit statutaire, c'est un devoir de la ministre de faire respecter ce droit. Nous ne sommes pas des chiffres, nous avons une vie, une famille et souffrons terriblement de cette situation !

Monsieur le Directeur Académique, nous vous rappelons nos demandes :

- Exeat par centaine le 2 juillet

- Elargissement du nombre de reçus concours (oral du 2ème concours bientôt) de 500 à 1000 stagiaires.

- Respect de nos droits statutaires, droit à mutation pour tous.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Directeur Académique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre salutation distinguée.

Lettre adoptée à l'unanimité des présents devant la DSDEN de Bobigny, mercredi 24 juin, 18h.